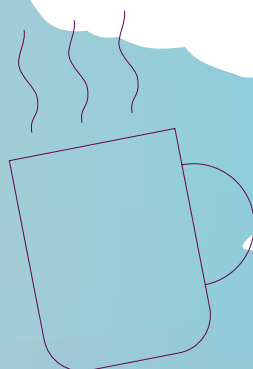


Creativity Camp



29.09

→ Règlement ←

Creativity Camp

29.09.
2022



Ce règlement concerne le concours « Creativity Camp » qui aura lieu dans les locaux Luxemburger Wort



60, rue des Bruyères
L-1274 Howald

**Le jeudi 29 septembre 2022
de 13h30 à 18h.**

À 19h00, aura lieu la présentation des projets auprès du jury et du public. Le « Creativity Camp » a pour but de promouvoir le savoir-faire des agences de communication du Luxembourg. Le déroulement de l'édition 2022 se fait en partenariat avec le Luxemburger Wort.

Règlement

ARTICLE 1

Organisateur responsable et objet de l'événement

Le concours est organisé par l'association MarkCom afin de promouvoir le savoir-faire des agences-conseils en marketing et communication au Luxembourg.

ARTICLE 2

Modalités de participation et constitution des équipes

Le concours « Creativity Camp » est uniquement ouvert aux agences membres de la MarkCom. Chaque agence peut inscrire une équipe composée au maximum de 3 personnes. Les participants doivent s'inscrire au préalable sur le site creativitycamp.lu avant le vendredi 23 septembre 2022, date limite fixée par les organisateurs.

ARTICLE 3

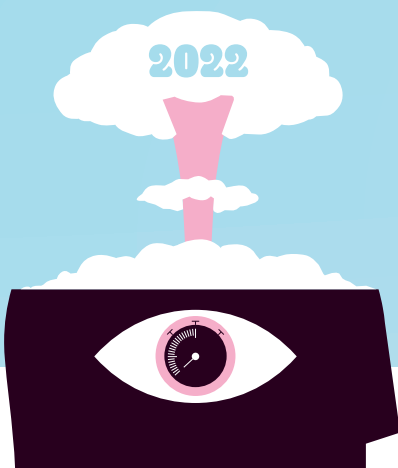
Frais de participation

L'inscription et la participation aux concours sont gratuites.

ARTICLE 4

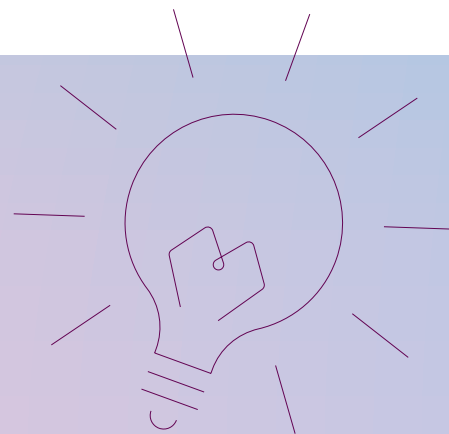
Détermination du sujet « topicals » du concours

Remarque préliminaire : les agences MarkCom réclament à leurs clients des briefings clairs avec définition des objectifs à atteindre afin de pouvoir développer des solutions sur mesure. L'approche « topicals » permet de développer des concepts sans avoir besoin d'un briefing préalable du client, tout en restant crédible par rapport à l'argument cité. Après avoir déterminé une série de sujets « topicals » quelques jours à l'avance, les organisateurs donneront le sujet de l'édition 2022 du « Creativity Camp » après tirage au sort le jour du concours. Tout au long de cette journée, les participants pourront développer des concepts de communication autour de ce sujet. Ils pourront choisir librement leur client potentiel, de même que les actions, campagnes et supports de communication proposés.



Creativity Camp

29.09.2022



ARTICLE 5

Déroulement de l'événement

Le 29 septembre 2022 à 14h00, les organisateurs procéderont au tirage au sort du sujet à traiter. Les équipes pourront travailler sur le développement et la présentation des concepts jusqu'à 18h. Des questions pourront être posées pendant toute la durée du concours. Chaque réponse sera communiquée à l'ensemble des participants. Les présentations auront lieu à partir de 19h00. Chaque équipe aura 3 minutes chrono pour présenter son projet à l'audience.

ARTICLE 6

Matériel

Chaque participant apporte son propre matériel.

ARTICLE 7

Composition du jury

Le jury sera composé de l'audience. Chaque agence disposera de 10 étoiles pour évaluer les meilleurs projets. Chaque annonceur aura aussi 10 étoiles et une appréciation à compléter et fera lui-même l'annonce de ses résultats. Seront évalués aussi bien les agences que les classes participantes.

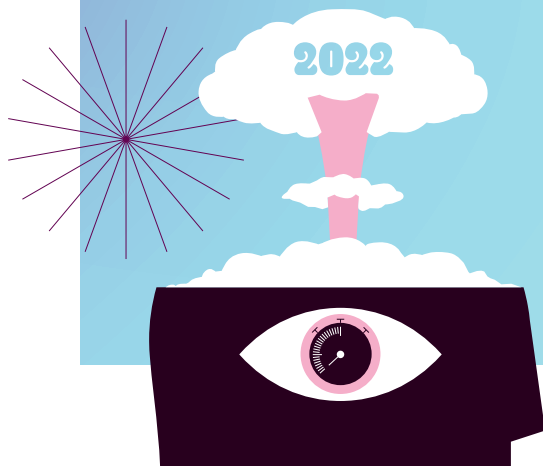
- 1 étoile pour le 4^e meilleur projet
- 2 étoiles pour le 3^e meilleur projet
- 3 étoiles pour le 2^e meilleur projet
- 4 étoiles pour le meilleur projet.

Après délibération les agences et les invités annoncent l'attribution de leurs étoiles respectives. Le vote sera présenté sur écran et commenté par l'animateur.

ARTICLE 8

Photos et vidéos des participants

Du fait de leur participation à l'événement, les participants autorisent la MarkCom à publier leurs noms et prénoms, de même que des photographies ou vidéos sur lesquelles ils pourraient figurer.



Creativity Camp

29.09.2022

ARTICLE 9

Timing

Déroulement de l'événement :

- 13h30 : accueil
- 14h00 : tirage au sort du sujet et briefing
- 14h00 - 18h00 : développement des concepts et préparation des présentations
- 19h00 : présentation des projets (3 minutes par équipe)
- 19h45 : vote
- 20h00 : délibération, annonce des lauréats, remise des prix.

Ce programme peut être adapté par l'organisateur en fonction de l'ampleur de l'événement. Après l'événement les agences désirant être reprises dans la publication du Wort demandent au client qu'ils ont choisi pour le « top topical » l'autorisation de publier l'ébauche.

ARTICLE 10

Responsabilité et renonciation à recours

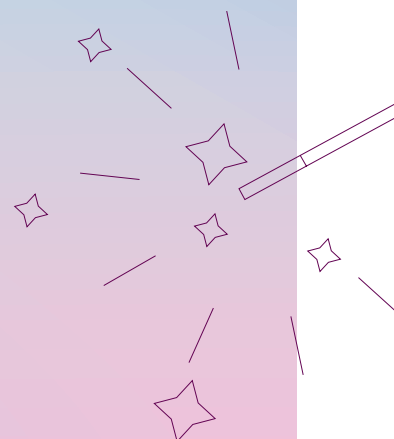
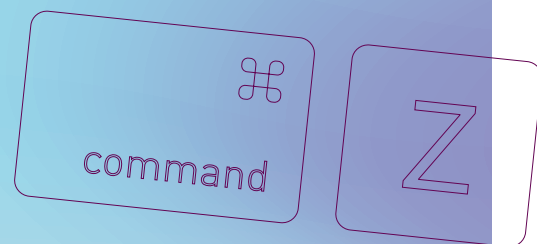
Toute agence/personne participant au « Creativity Camp » accepte le présent règlement. Les organisateurs et les représentants légaux de la MarkCom ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de tout comportement manquant à ces obligations.

Les organisateurs et les représentants légaux de la MarkCom se réservent le droit d'annuler la candidature et la participation de toute personne qui ne respecterait pas ce règlement, le matériel et les locaux des tiers. Le candidat s'engage à n'intenter aucun recours concernant les conditions d'organisation du « Creativity Camp », les résultats et les décisions du jury.

ARTICLE 11

Droits d'utilisation des projets développés

Chaque agence est libre de proposer les projets développés par son équipe au client potentiel.



4/4